

Association : Yacht Club de Port Fréjus (YCPF)
Capitainerie de Port Fréjus, 55 Passage des Caryatides 83600 PORT FREJUS

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale annuelle
Date et heure : 22 novembre 2024 à 18h30
Lieu : siège social de l'association (Carré du Marin, Capitainerie de Port Fréjus)

L'Assemblée Générale (A.G.) s'est déroulée le 22 novembre 2024 conformément aux statuts 2022, les nouveaux statuts 2024 n'étant pas encore publiés au greffe. Aucune question n'a été portée à l'ordre du jour huit jours avant la date de l'Assemblée Générale. Ce procès-verbal indique principalement le résultat des votes ; il est complété par la présentation projetée pendant l'A.G., annexée à ce procès-verbal.

Les présentations de l'association Le Chant des Dauphins et du Paddle Race ont précédé l'A.G. Pour rappel, Le Chant des Dauphins recherche des marins bénévoles à la journée et le Paddle Race des bateaux de catégorie A avec 6 couchages pour la période de mai. La communication officielle du Paddle Race est annexée à ce procès-verbal. Le site web du Chant des Dauphins est : <https://www.lechantdesdauphins.com/accueil/> Il est aussi possible de contacter le responsable Patrice Bouhier au 06 88 36 47 07 ou patrice.bouhier@hotmail.com

I Désignation du secrétaire de séance

La secrétaire de séance désignée par le président du YCPF est **Patricia Giraudon**.

II Quorum

Selon les statuts 2022, le quart des membres adhérents à jour de leurs cotisations est requis pour atteindre le quorum pour une A.G. ordinaire, soit **14 adhérents** présents ou représentés pour l'A.G. 2024.

La feuille d'émargement (consultable sur demande au secrétariat) atteste :

- nombre de membres présents : 27
- nombre de membres représentés : 15
- total de membres présents et représentés : 42

L'Assemblée Générale peut avoir lieu car le quorum est atteint.

III Rapports sur la gestion du Conseil d'Administration

1) Situation morale de l'association

Le vice-président a listé les nombreuses activités organisées et a évoqué l'importante participation des adhérents y compris aux manifestations organisées par d'autres associations. Les photographies prises au restaurant, au Carré du Marin ou lors d'événements témoignent de la convivialité au sein du YCPF. Les événements tels que le Trophée de Port Fréjus ou la Fête du port, en partenariat avec la capitainerie de Port Fréjus, contribuent au rayonnement de Port Fréjus et du YCPF. Voir la présentation pour le détail.

2) Situation financière de l'association

Le trésorier a présenté les comptes de l'exercice (voir présentation pour le détail).

Il est à noter que les boissons (servies pour les défis et les permanences du vendredi) sont financées grâce aux contributions volontaires (urne), permettant un équilibre financier.

Il est remarqué que la vente du bateau pneumatique du YCPF a produit un bénéfice ponctuel ; cette somme devra être compensée par d'autres entrées financières en 2025.

3) Votes pour le quitus

Conformément aux statuts 2022, le quitus est donné à la majorité absolue des membres présents et représentés, soit **22 voix** ; le vote s'effectue à **main levée**.

RESULTAT DU VOTE	Pour	Contre	Abstention
L'assemblée générale donne quitus sur l'exercice moral	42	0	0
L'assemblée générale donne quitus sur l'exercice financier	42	0	0

Résultat des votes :

L'assemblée générale donne quitus sur l'exercice moral.

L'assemblée générale donne quitus sur l'exercice financier.

IV Élection des membres du Bureau et du Conseil d'Administration (C.A.)

Les 3 membres du bureau élus en 2023 sont en milieu de mandat. Un membre coopté (Patricia Giraudon) et deux conseillers (François Grobert et Claude Weisang) sont candidats au C.A.

Conformément aux statuts 2022, pour être élu, un candidat doit recueillir la majorité absolue des membres présents et représentés, soit **22 voix** et le vote s'effectue à **main levée**.

RESULTAT DU VOTE	Pour	Contre	Abstention
L'assemblée générale élit Patricia Giraudon membre du C.A.	42	0	0
L'assemblée générale élit François Grobert membre du C.A.	42	0	0
L'assemblée générale élit Claude Weisang membre du C.A.	42	0	0

Le C.A. est désormais composé des membres élus suivants :

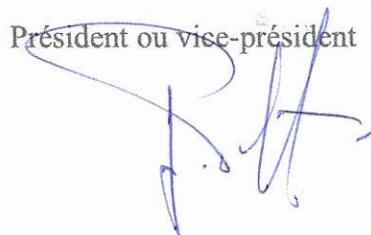
- **Guy Peytrignet (président)**
- **Jean-Luc Poreaux (vice-président)**
- **Jean-Marc Baudot (trésorier)**
- **Patricia Giraudon (secrétaire)**
- **François Grobert**
- **Claude Weisang**

V Cotisations 2025

Le formulaire d'adhésion 2025 a été présenté à l'A.G.. Les adhésions individuelles permettent désormais d'inscrire deux adhérents sans supplément tarifaire. Le nouveau système permet également d'inscrire, à un tarif avantageux, jusqu'à 3 adhérents en plus du skipper d'un bateau. L'équilibre financier de l'association est préservé.

Fait à Fréjus le vendredi 22 novembre 2024

Président ou vice-président



Secrétaire de séance

